

# CHAIRE DE LEADERSHIP EN ENSEIGNEMENT

Alban-D'Amours en sociologie  
de la coopération

INNOVATION

APPRENTISSAGE

COMPÉTENCE



## CONTEXTE

Dans un contexte de crise de la démocratie représentative, de désabusement face à la politique institutionnelle et de méfiance accrue à l'égard du système économique et du modèle d'entreprise traditionnel, les initiatives innovatrices de coopération citoyenne et d'économie solidaire se multiplient. On pense, par exemple, à la réappropriation collective de bâtiments désaffectés ou de terrains vacants par les citoyens d'un quartier, aux monnaies locales, aux systèmes d'échange local, ainsi qu'à des mouvements contestataires comme Occupy Wall Street ou les Indignados. Sur le plan technologique, la création de communautés virtuelles au service des citoyens, telles que Open Democracy Now, Wikipédia, OpenStreetMap et le mouvement coopératiste de plateformes numériques, ou encore, sur un plan plus large, les *community economies*, l'économie participative ou l'approche critique des villes intelligentes sont autant de formes de coopération qui méritent des recherches approfondies.

La Chaire de leadership en enseignement (CLE) Alban-D'Amours en sociologie de la coopération propose de réfléchir à certaines de ces expériences contemporaines, tout en priorisant l'étude de la coopération telle qu'elle se déploie dans les origines, l'évolution et les transformations du mouvement coopératiste.

## MANDAT

La priorité de la CLE Alban-D'Amours en sociologie de la coopération est l'étude de la coopération et de son institutionnalisation comme fondement du coopératisme. Son objectif général d'enseignement et de recherche est de contribuer à l'analyse et à la réflexion sociologique sur la coopération et sur l'apport du modèle coopératif au développement de la société et des communautés, en traitant notamment des questions suivantes :

- Repenser l'apport théorique et sociohistorique des différentes initiatives de coopération citoyenne d'un point de vue politique, afin de mieux comprendre les projets de société qui se dessinent derrière ces expériences;
- Développer une analyse critique des nouvelles manières de coopérer, qui semblent ancrées dans des valeurs, des principes et des pratiques tels que la démocratie participative, la démocratie économique, le travail collectif, le développement social, le don, la solidarité, le partage, le soin, la reconnaissance, l'échange et la réciprocité;
- Effectuer une analyse théorique et empirique critique de la capacité du mouvement coopératiste à évoluer et à innover sans renoncer à sa spécificité; cette analyse se fera dans trois champs de recherche particuliers, soit la coopération et la vie politique, les territoires et la technologie numérique;
- Cette expertise vise également à former ou à consolider des partenariats avec les intervenants des différents milieux de la coopération, tout en ouvrant des possibilités de recherche de terrain aux étudiantes et étudiants.



## TITULAIRE

Dan Furukawa Marques est professeur adjoint au Département de sociologie de l'Université Laval. Il détient un baccalauréat intégré en économie et politique de l'Université Laval, une maîtrise en science politique de York University et un doctorat en pensée politique de l'Université d'Ottawa. Il a également été boursier du Fonds de recherche du Québec – Société et culture et stagiaire postdoctoral au Centre d'études des mouvements sociaux de l'École des hautes études en sciences sociales de Paris. Ses travaux portent principalement sur la construction de communautés coopératives, les mouvements sociaux et leurs rapports au politique ainsi que les contraintes socio-économiques avec lesquelles doivent composer les acteurs de la coopération. C'est par la reconstitution des trajectoires de vie des coopérateurs et de l'évolution du fonctionnement des coopératives que son travail saisit et caractérise différentes formes d'apparition et de transformation du politique vécues dans la coopération et le conflit. Le parcours universitaire de Dan Furukawa Marques l'a aussi amené à enseigner, en français et en anglais, la philosophie politique et sociale, la mondialisation, la citoyenneté et le développement, le contexte politique et social de l'Amérique latine, de même que la société québécoise et ses idéologies.



UNIVERSITÉ  
LAVAL

## PARTENARIAT

La création de cette chaire est rendue possible grâce à un don personnel de M. Alban D'Amours, qui s'engage à verser un montant de 65 000 \$ par année durant cinq ans, pour un montant total de 325 000 \$. À ce montant, s'ajoute un Fonds de soutien Alban-D'Amours aux activités d'enseignement universitaire sur la coopération de 175 000 \$, qui sera versé sur dix ans pour appuyer les activités d'enseignement universitaire sur la coopération et la création de bourses pour les étudiants. Ces contributions, auxquelles s'ajoute celle de la Faculté des sciences sociales, ont permis le recrutement d'une nouvelle ressource professorale pouvant assumer la fonction de titulaire de la Chaire et vont garantir la mise en place de sa programmation, sur plusieurs années.

Les Chaires de leadership en enseignement (CLE)

### CAP SUR L'AVANCEMENT ET L'INNOVATION EN ENSEIGNEMENT

Dans une société fondée sur le développement des savoirs, la capacité de nos collectivités à prospérer et à réaliser leur plein potentiel dépend largement du niveau de scolarité des citoyens et de leurs aptitudes à générer de nouvelles idées.

La formation de personnes compétentes, responsables et promotrices de changement est au cœur de la mission de l'Université Laval. C'est pour répondre à ces attentes et renforcer son potentiel d'innovation pédagogique que l'Université Laval a mis en place, en 2011, un outil unique de développement, les chaires de leadership en enseignement, lequel s'inscrit dans le cadre de son Programme pour l'avancement de l'innovation, de la recherche et de l'enseignement (PAIRE).

Tous les domaines de formation couverts par l'établissement peuvent faire l'objet d'une CLE.

### Un enseignement de pointe

Les universités font face à de nombreux défis pour assurer le maintien de leur niveau d'excellence, tant en recherche qu'en enseignement. Les CLE visent à :

- Dispenser un enseignement marqué par l'excellence, qui évolue au rythme des avancées scientifiques, des innovations technologiques et des nouvelles formes d'expression en création;
- Attirer et retenir des professeurs de haut calibre, lesquels sont reconnus pour leurs compétences et leur dynamisme en enseignement;
- Offrir des formations mieux adaptées aux exigences du marché du travail;
- Accroître l'attractivité des programmes dans des domaines où les besoins en main-d'œuvre sont stratégiques et importants;
- Encourager la contribution financière des milieux socioéconomiques à la formation d'une relève de pointe;
- Valoriser l'enseignement et innover dans l'offre de formation et les méthodes pédagogiques;
- Accroître l'offre de formation en ligne et de formation continue pour faciliter l'accès aux études universitaires et le perfectionnement professionnel;
- Favoriser un encadrement de qualité, la réussite scolaire et l'insertion des étudiants sur le marché du travail;
- Développer des pôles d'excellence en formation pour assurer la qualité et la compétitivité internationale des programmes;
- Favoriser les collaborations internationales en formation en stimulant la création de programmes intégrés avec des partenaires étrangers de haut niveau.



#### Pour information

Dan Furukawa Marques  
Faculté des sciences sociales  
418 656-2131, poste 17899  
dan.furukawa-marques@soc.ulaval.ca

Pour en savoir plus sur les conditions d'établissement d'une CLE :  
418 656-2131, poste 2056  
cle@vrr.ulaval.ca

